

MITTERRAND ET SANKARA

de Jacques Jouet

mise en scène **Jean-Louis Martinelli**

Du vendredi 18 janvier au vendredi 22 février 2008
Théâtre Nanterre-Amandiers – Planétarium

contact scolaires

Aline Joyon
T 01 46 14 70 61
a.joyon@amandiers.com

horaires

du mardi au samedi à 21h, dimanche à 16h (*relâche lundi*)

Dossier pédagogique réalisé par Béatrice Barou et Jean-Louis Martinelli

Théâtre Nanterre-Amandiers

7, avenue Pablo-Picasso
92022 Nanterre
RER Nanterre-Préfecture (ligne A)
Navette assurée par le théâtre avant et après les représentations

www.nanterre-amandiers.com

Sommaire

1) Thomas Sankara

Biographie

Bibliographie

Extraits de discours

2) François Mitterrand

Biographie

Bibliographie

La politique de coopération pour le développement (1958 - 2007)

- Chronologie : De Cancun (1981) à La Baule (1990)

3) Le Texte

Rappel historique des personnages

Apparition du Théâtre simple

4) Jacques Jouet auteur

5) Actualité

Thomas Sankara

Biographie

Les premières années



Le Capitaine Thomas Sankara, encore surnommé "Tom Sank"

Thomas Sankara est né le 21 Décembre 1947 dans une famille de la bourgeoisie moyenne, et très chrétienne, qui souhaitait d'ailleurs qu'il devienne un prêtre. Il ne l'est pas devenu, mais sa foi chrétienne ne le quittera pas, même lorsqu'il deviendra un marxiste convaincu.

Sa carrière militaire commence à 19 ans, avant qu'il ne soit envoyé poursuivre sa formation à Madagascar. Il aura donc l'occasion d'observer de ses propres yeux les soulèvements populaires contre la néo-colonisation en 1971/1972. Il retourne en Haute-Volta en 1972, et participera à la guerre contre le Mali de 1974. Il va ensuite en France, puis au Maroc où il rencontre en 1976 Blaise Compaoré. Les deux hommes deviendront rapidement très proches, se considérant comme des "frères".

Les deux hommes formeront avec Henri Zongo et Jean-Baptiste Boukary Lingani le ROC ou Rassemblement d'Officiers Communistes qui sera un rassemblement de jeunes officiers, durant la présidence de Henri Zerbo.

Thomas Sankara est nommé Secrétaire d'Etat à l'Information en Septembre 1981, et fera sensation en se rendant à vélo à sa première réunion de cabinet. Il démissionnera avec fracas le 21 Avril 1982 pour marquer sa protestation, en s'écriant "malheur à ceux qui veulent baillonner le peuple".

Le 07 Novembre 1982, un coup d'état place Jean-Baptiste Ouedraogo au pouvoir. Thomas Sankara sera nommé Premier Ministre en Janvier 1983. Après une visite du conseiller aux affaires africaines français, Jean-Christophe Mitterrand, le fils du président français, Thomas Sankara sera placé en résidence surveillée.

Son ami Blaise Compaoré organise un coup d'état le 04 Août 1983, et le place au pouvoir.

Thomas Sankara au pouvoir



Thomas Sankara arbitrant un match entre membres de son gouvernement. Derrière lui, Blaise Compaoré.

"Tom Sank" comme certains l'appelaient voulait être un président différent, et incarnait un certain enthousiasme. Il a commencé par prendre quelques mesures spectaculaires comme vendre les voitures de luxe des membres du gouvernement, et se déplaçait lui-même en Renault 5, une voiture équivalente à une Renault Twingo d'aujourd'hui. Il n'a pas hésité à reprendre à son compte certaines thèses panafricanistes de Patrice Lumumba ou Nkrumah.

Il a engagé une lutte contre la corruption, qui s'est traduite par des procès retransmis à la radio, mais sans condamnation à mort. Il a également entrepris une campagne de reboisement du Sahel pour stopper l'avancée du désert.

Dans un pays où l'espérance de vie atteignait à peine 40 ans, et qui avait le record mondial de décès chez les enfants de moins de cinq ans, il a développé une vaste campagne de vaccination des enfants, et de construction d'hôpitaux. Il a montré une conception moderne de la condition féminine, en condamnant la polygamie, en interdisant l'excision, et en nommant plusieurs femmes dans son gouvernement.

Au premier anniversaire de la Révolution, le 04 Août 1984, il change le nom de son pays de Haute-Volta (hérité de la colonisation) en "Burkina Faso", ce qui signifie "Le Pays des Hommes Intègres".

Proche de l'URSS et marxiste convaincu, il décrète la gratuité des loyers durant toute l'année 1985, et entame un programme de construction de logements.

Sa vision ne le limitera pas au seul Burkina-Faso puisqu'il sera très actif à dénoncer la néo-colonisation, sera un vif pourfendeur de l'apartheid, et fera sensation en s'opposant au paiement de la dette par les africains. Lors d'un sommet de l'OUA à Addis-Abeba, il s'écriera "Je dis que les Africains ne doivent pas payer la dette. Celui qui n'est pas d'accord peut sortir tout de suite, prendre son avion et aller à la Banque mondiale pour payer".



Comme tout homme, Sankara fera aussi ses erreurs. Dans l'enthousiasme de la révolution, il remplace par exemple 2.600 instituteurs par des révolutionnaires peu qualifiés. Pour faire contre-poids à l'armée, il encouragera la création de sortes de milices qui finiront par créer de l'insécurité. Il musèlera également la presse, et mettra en prison quelques uns de ses opposants. Un conflit frontalier conduira à des affrontements avec le Mali, durant lesquels près de 100 personnes perdront la vie.

Lors du 4^e anniversaire de la révolution, Sankara reconnaîtra quelques erreurs, et décidera d'infléchir certains aspects de la révolution. On lui prête

notamment la phrase: "Je préfère faire un pas avec le peuple, que cent sans le peuple".

L'attitude de Sankara, et la grande popularité dont il jouira au sein de la jeunesse africaine finiront par lui attirer la méfiance de ses voisins, et de certains pays occidentaux, dont la France. Mais comme souvent, l'ennemi ne viendra pas de bien loin.

Des rumeurs de complot bruissent au Burkina-Faso ce pays qui, comme on l'a vu, a souvent été agité par des coups d'état. Sankara, comme tous, les entend, et on lui prête les propos suivants, difficiles à vérifier, mais qui auront contribué à augmenter sa légende après sa mort: "On peut tuer un homme, mais on ne peut pas tuer ses idées", ou commentant l'attitude de Blaise Compaoré "Le jour que vous entendrez que Blaise Compaoré prépare un coup d'État contre moi, ce n'est pas la peine de me prévenir. Car, ce serait trop tard".



Thomas Sankara

Ce qui est certain, c'est que Compaoré ignore les recommandations de Sankara, et vit dans le luxe. Il a également épousé un membre de la famille d'Houphouët-Boigny, le président de la Côte d'Ivoire. Côte d'Ivoire qui voit Sankara d'un mauvais oeil, et qui est très proche de la France, qui digère mal les discours de Sankara, et qui craint qu'il fasse tache d'huile en Afrique.

Le 15 Octobre 1987, Thomas Sankara est en réunion avec des conseillers quand des bruits d'armes automatiques résonnent. Il aurait dit à ses conseillers "Restez, c'est à moi qu'ils en veulent". Il sort du palais, en short, les mains en l'air, mais visiblement les mutins n'avaient pas pour consigne de l'arrêter, mais de le tuer, et quelques rafales mettent fin à sa vie, ainsi qu'à celle de douze de ses conseillers.

Comme pour tuer le symbole une seconde fois, il sera enterré à la va-vite, et de façon quasi-anonyme.

L'onde de choc provoquée par son décès, dans les jeunes africaines et notamment burkinabé, a poussé le régime à lui donner une sépulture plus convenable.

Son "ami" de longue date Blaise Compaoré prendra le pouvoir après sa mort, et prétendra avoir agi ainsi parce que Sankara projetait de l'assassiner, mais ses propos n'ont pas convaincu grand monde.

16 ans après, il est toujours au pouvoir.

Bibliographie :

Jaffré, Bruno, *Biographie de Thomas Sankara : La patrie ou la mort, nous vaincrons*. Paris/Montréal, l'harmattan, 1997.

Sawadogo, Alfred Yambangba, *Le Président Thomas Sankara : chef de la Révolution burkinabé, 1983-1987 : portrait*. Paris/Montréal, l'harmattan, 2001.

Andriamirado, Sennen, *Sankara, le rebelle*, Paris : Groupe Jeune Afrique, 1987.

Skinner, Elliot P., *The Mossi of Burkina Faso : Chiefs, Politicians and Soldiers*, Waveland Press, Inc., 1989.

Films déclassés du FESPACO : Thomas Sankara, l'homme impatient, l'homme intègre
film non retenu à la sélection officielle du FESPACO.

Le film documentaire sur Thomas Sankara a été réalisé par Robin Shuffield qui n'a donc pas effectué le déplacement de Ouagadougou. Néanmoins, son documentaire de 52 mn a été l'attraction des cinéphiles, en février 2007, au Centre de presse Norbert Zongo. C'est un portrait en images de Sankara durant son passage à la Présidence du Faso.

EXTRAITS DE DISCOURS DE THOMAS SANKARA

Thomas Sankara, le charismatique président du Burkina Faso du 04 Août 1983 au 15 octobre 1987, date de son assassinat par son ami et actuel [en 2003] président burkinabé, est certainement avec Nelson Mandela la figure politique africaine la plus marquante depuis les années 80, suivant les N'krumah, Sékou Touré, Lumumba, Nyerere et autres. Habité par un idéal révolutionnaire communicatif tenu dans une irréversible volonté de rupture, de justice et de liquidation des rapports de domination, Thomas Sankara a conquis une audience largement au de là de l'Afrique par une puissante vision du monde et une force de persuasion aux idéaux de progrès universel, sans jamais faire l'impasse sur l'état de son pays, de son Afrique, du peuple dont il se disait issu et porte-parole.

Celui qui se voulait la voix des Indiens, des Africains, des Femmes, des Esclaves et des Opprimés a légué un inimitable style politique assorti de réflexions inoubliables. Ses discours sont restés gravés dans les mémoires de ceux qui, épris d'un réel renouveau dans le rapport du capitalisme aux peuples extra-occidentaux, n'ont cessé d'appeler de leurs vœux, dans un élan quelque fois messianique, l'avènement d'une figure qui incarnerait enfin les combats de tous pour tous.

A l'occasion du 16^{ème} anniversaire de sa mort, quelques extraits de ses discours permettront de poursuivre un travail de deuil, de mémoire et d'espoir plus impérieux que simplement nécessaires .

A propos de la justice, on retiendra de Sankara parmi d'autres réflexions fulgurantes :

" Tant qu'il y aura l'oppression et l'exploitation, il y aura toujours deux justices et deux démocraties : celle des oppresseurs et celle des opprimés, celle des exploités et celle des exploités. La justice sous la révolution démocratique et populaire sera toujours celle des opprimés et des exploités contre la justice néo-coloniale d'hier, qui était celle des oppresseurs et des exploités. " 3 janvier 1984, ouverture des 1ères assises des Tribunaux Populaires de la Révolution.

Relevant les contradictions de la condition féminine et des rapports de genre :

" Il n'y a de révolution sociale véritable que lorsque la femme est libérée. Que jamais mes yeux ne voient une société où la moitié du peuple est maintenue dans le silence. J'entends le vacarme de ce silence des femmes, je pressens le grondement de leur bourrasque, je sens la furie de leur révolte. J'attends et espère l'irruption féconde de la révolution dont elles traduiront la force et la rigoureuse justesse sorties de leurs entrailles d'opprimées." 8 mars 1987, Ouagadougou

Thomas Sankara s'illustra à plusieurs reprises, au grand agacement de ses homologues africains occupés à accompagner le pillage capitaliste des ressources continentales, par ses propos cinglants contre le néo-colonialisme. Rupture, le mot fut lâché :

" Il faut proclamer qu'il ne peut y avoir de salut pour nos peuples que si nous tournons radicalement le dos à tous les modèles que tous les charlatans de même acabit ont essayé de nous vendre 20 années durant. Il ne saurait y avoir pour nous de salut en dehors de ce refus là. Pas de développement en dehors de cette rupture là. Il faut ranimer la confiance du peuple en lui-même en lui rappelant qu'il a été grand hier et donc, peut-être aujourd'hui et demain. Fonder l'espoir. " A un journaliste américain .

Doté d'une grande lucidité sociologique qui allait lui valoir des inimitiés de la part d'oligarques africains, il dénonça le mimétisme et l'aliénation culturelle encore tenaces, caractéristiques des pesanteurs des sociétés post ou néo-colonisées :

" La plus grande difficulté rencontrée est constituée par l'esprit de néo-colonisé qu'il y a dans ce pays. Nous avons été colonisés par un pays, la France, qui nous a donné certaines habitudes. Et pour nous, réussir dans la vie, avoir

le bonheur, c'est essayer de vivre comme en France, comme le plus riche des Français. Si bien que les transformations que nous voulons opérer rencontrent des obstacles, des freins." A un journaliste américain.

Liberté, dignité, lutte, des thèmes récurrents:

" L'esprit de liberté, de dignité, de compter sur ses propres forces, d'indépendance et de lutte anti-impérialiste [...] doit souffler du Nord au Sud, du Sud au Nord et franchir allègrement les frontières. D'autant plus que les peuples africains pâtissent des mêmes misères, nourrissent les mêmes sentiments, rêvent des mêmes lendemains meilleurs. "
Août 1984, Conférence de presse.

Aussi incisif envers l'apathie des opprimés qu'à l'endroit des oppresseurs, se moquant des préséances et des sempiternelles obséquiosités, Sankara n'hésita ni à faire la leçon au très craint président français, Mitterrand, ni à critiquer la coopération ou ce qui s'en réclamait :

" Nous n'avons pas compris comment ils [Jonas Savimbi de l'Angola et Pieter Botha d'Afrique du Sud, pro Apartheid] ont eu le droit de parcourir la France si belle et si propre. Ils l'ont tachée de leurs mains et de leurs pieds couverts de sang. Et tous ceux qui leur ont permis de poser ces actes en portent l'entière responsabilité ici et ailleurs, aujourd'hui et toujours. " Novembre 1986, discours fait à François Mitterrand, en visite à Ouagadougou.

Dans le même discours, et de la même veine :

" Parce que de toutes les races humaines, nous appartenons à celles qui ont le plus souffert, nous nous sommes jurés de ne plus jamais accepter sur la moindre parcelle de cette terre le moindre déni de justice. "

La remise en question des privautés, habitudes, relations de copinages franco-africains occupait une place de choix dans les positions de Sankara, la dette notamment fut abordée dans l'optique qui triompherait plus tard, celle de l'abolition :

Vous parlez beaucoup, souvent, de la dette, du développement de nos pays, des difficultés que nous rencontrons dans des forums internationaux. (...) Nous vous demandons de continuer à le faire, parce que, aujourd'hui, nous sommes victimes des erreurs, des inconséquences des autres, L'on veut nous faire payer doublement des actes pour lesquels nous n'avons pas été engagés. Ils nous ont été conseillés et octroyés dans des conditions que nous ne connaissons plus. Sauf qu'aujourd'hui, nous devons subir et subir. Mais pour nous, ces questions ne se résoudront jamais par des incantations, des jérémiades, des supplications et des discours...

Toujours à l'adresse d'un Mitterrand pourtant familier, y compris en France, d'une déférence frisant parfois l'idolâtrie, le révolutionnaire lançait à un homologue qu'il traitait d'égal à égal :

Parlant de la coopération entre la France (...) et le Burkina Faso, (...) nous ne demandons pas, comme cela a été le cas déjà, que les autorités françaises viennent s'acoquiner avec des autorités burkinabè, africaines, et que seulement quelques années plus tard, l'opinion française, à travers sa presse se répande en condamnations de ce qui s'appelait aide, mais qui n'était que calvaire, supplice pour les peuples...

Cette pensée révolutionnaire, cette incarnation d'une indomptable volonté de rupture, cette démocratisation des pratiques du pouvoir africain, ce charisme politique ont à jamais marqué les jeunesses africaines, leur fournissant au milieu d'un désert politique, une figure qui devait avec le temps, même disparue, ne pas ternir au contraire se bonifier. Jurant d'avec un paysage occupé par les clientèles politiciennes sans commune mesure avec les enjeux du vivre-ensemble, de l'émancipation, de la liberté des peuples dominés, Sankara, avec un à-propos dévastateur, n'épargnait pas ceux pour qui il était parti en guerre :

... l'esclave qui n'est pas capable d'assumer sa révolte ne mérite pas que l'on s'apitoie sur son sort. Cet esclave répondra seul de son malheur s'il se fait des illusions sur la condescendance suspecte d'un maître qui prétend l'affranchir. Seule la lutte libère... Extrait de discours à l'ONU, 1984

François Mitterrand

Biographie

François Maurice Adrien Marie Mitterrand est né dans une famille catholique et conservatrice de province. Son père, Joseph, était agent d'une compagnie de chemins de fer, puis vinaigrier et président de la fédération des syndicats de fabricants de vinaigre. Il a trois frères (Robert, Jacques, et Philippe) et quatre sœurs.

1925-1934 : Études secondaires au collège Saint-Paul d'Angoulême où François Mitterrand devient membre de la JEC, structure étudiante de l'Action catholique.

1934-1937 : École libre des sciences politiques (diplôme obtenu en juillet 1937).

1934-1935 : Il milite environ un an aux Volontaires nationaux, mouvement de jeunesse des Croix-de-feu du colonel de La Rocque¹. Il est un temps critique littéraire et écrit sur la société contemporaine et la politique dans la *Revue Montalembert* et dans le quotidien *L'Écho de Paris* d'Henri de Kerillis, proche du Parti social français

1937-1939 : Service militaire dans l'infanterie coloniale.

Septembre 1939 : À l'engagement de la France dans la Seconde Guerre mondiale, alors qu'il termine ses études d'avocat à Paris, il est envoyé sur la ligne Maginot avec le grade de sergent-chef, à proximité de Montmédy.

De son mariage avec Danielle Gouze, présidente de la Fondation France-Libertés, il a eu trois fils : Pascal, décédé en bas âge ; Jean-Christophe, né le 19 décembre 1946, ancien conseiller aux affaires africaines du président et Gilbert, né le 4 février 1949, maire de Libourne et ancien député de la Gironde.

De sa relation avec Anne Pingeot : une fille, Mazarine Pingeot, née le 18 décembre 1974, à Avignon.

Carrière politique

1946-1958 et 1962-1981 : Mandat de Député de la Nièvre

1959-1962 : Mandat de sénateur de la Nièvre, inscrit au groupe de la Gauche Démocratique
Mandat Locaux

1949 : conseiller général du canton de Montsauche, il est réélu en 1955, 1961, 1967 et 1973

1959-1981 : maire de Château-Chinon

1964-1981 : président du Conseil général de la Nièvre

Fonction Politique

1953-1965 : président national de l'UDSR

1965-1968 : président de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste

1970-1971 : président du praesidium de la Convention des institutions républicaines

1971-1981 : premier secrétaire du parti socialiste

1972-1981 : vice-président de l'Internationale socialiste

Décorations et titres honorifiques :

Médaille de la Résistance avec rosette.

Croix de guerre 1939-1945.

Officier de la Légion d'honneur à titre militaire.


Grand maître de la Légion d'honneur (1981)

Docteur honoris causa de l'université de Liège (1992)

Récapitulatif de ses fonctions gouvernementales

Fonction	Gouvernement	Période
Secrétaire général aux Prisonniers	Charles de Gaulle	du 26 août au 10 septembre 1944
Ministre des Anciens Combattants et des Victimes de guerre	Paul Ramadier	du 22 janvier au 22 octobre 1947
Ministre des Anciens Combattants et des Victimes de guerre	Robert Schuman	du 24 novembre 1947 au 26 juillet 1948
Secrétaire d'État à l'Information	André Marie	du 26 juillet au 5 septembre 1948
Secrétaire d'État à la Vice-présidence du Conseil	Robert Schuman	du 5 au 11 septembre 1948
Secrétaire d'État à la Présidence du Conseil	Henri Queuille	du 11 septembre 1948 au 28 octobre 1949
Ministre de la France d'outre-mer	René Pleven	du 12 juillet 1950 au 10 mars 1951
Ministre de la France d'outre-mer	Henri Queuille	du 10 mars au 11 août 1951
Ministre d'État	Edgar Faure	du 20 janvier au 8 mars 1952
Ministre Délégué au Conseil de l'Europe	Joseph Laniel	du 28 juin au 4 septembre 1953
Ministre de l'Intérieur	Pierre Mendès France	du 19 juin 1954 au 23 février 1955
Ministre d'État de la Justice	Guy Mollet	du 1 ^{er} février 1956 au 13 juin 1957

Premier secrétaire du PS (1971-1981)

Précédé par	François Mitterrand	Suivi par
Alain Savary	 Premier secrétaire du PS	Lionel Jospin

Au soir du 10 mai 1981, François Mitterrand est élu président de la République avec 51,76 % des suffrages exprimés contre 48,24 % à Valéry Giscard d'Estaing.

Premier septennat (1981-1988)

Le 21 mai 1981, le septennat du nouveau président s'ouvre par une cérémonie au Panthéon. Puis il nomme son premier gouvernement dirigé par Pierre Mauroy.

Le lendemain, il dissout l'Assemblée nationale. Les élections qui suivent, les 14 et 21 juin 1981, lui donnent la majorité absolue au Parlement. Un deuxième gouvernement de Pierre Mauroy fait entrer quatre ministres communistes. De nombreuses réformes sociales sont alors adoptées.

Sur le plan économique, le septennat est marqué dans un premier temps par une vague de nationalisations et par une politique de maîtrise de l'inflation, infléchie vers l'austérité à partir de 1983.

Le septennat s'achève en 1988 sous la première cohabitation de la V^e République.

Gouvernement Mauroy (mai 1981 - juillet 1984)

1981 :

Réformes nationales :

Augmentation du SMIC de 10 %, des allocations familiales et logement de 25 %, handicapés de 20 %.

Suppression de la Cour de sûreté de l'État et abolition de la peine de mort.

Abrogation de la loi dite « anticasseurs », qui établissait notamment le principe d'une responsabilité pénale collective.

Autorisation des radios locales privées.

Première fête de la musique.

Régularisation des immigrés sans papiers qui exercent un travail et peuvent le prouver.

Création de l'impôt sur les grandes fortunes (supprimé en 1987, rétabli en 1988 sous le nom d'ISF, Impôt de solidarité sur la fortune).

Premier blocage des prix

Première des quatre dévaluations du franc (les autres suivront en 1982, 1983 et 1986)

Politique étrangère

Discours de Cancun. L'exorde de Mitterrand :

"Salut, Aux prêtres brutalisés,

Aux syndicalistes emprisonnés,

Aux chômeurs qui vendent leur sang pour survivre,

Aux indiens pourchassés dans leurs forêts,

Aux travailleurs sans droits,

Aux paysans sans terres,

Aux résistants sans armes".

1982 :

Politique nationale

Nationalisation de banques (les 36 premières banques de dépôt, ainsi que Paribas et Suez) et de grands groupes industriels (CGE, PUK, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Thomson).

Semaine de 39 heures (durée légale du travail).

5^e semaine de congés payés.

Ordonnances sur le cumul emploi-retraite, le travail à temps partiel, et l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 18 ans.

Retraite à 60 ans.

Fin de l'indexation des salaires sur les prix.

Lois Auroux sur le droit du travail

Loi Quilliot sur les droits et les devoirs des bailleurs et locataires.

Loi-cadre Defferre sur la décentralisation.

Création des zones d'éducation prioritaire (ZEP).

Création de la Haute Autorité pour la communication audiovisuelle (ancêtre de l'actuel CSA).

Durcissement du contrôle des changes.

Abrogation du délit d'homosexualité

Création de la cellule antiterroriste de l'Élysée

Politique étrangère

Première visite d'un chef d'État français en Israël. Discours de la Knesset dans lequel François Mitterrand déclare que « L'irréductible droit de vivre » appartient à Israël et appelle au respect des droits des Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie.

1983 :

Politique intérieure

Troisième gouvernement de Pierre Mauroy.

1^{er} plan de "rigueur" en mars (« tournant de la rigueur »).

Abrogation de la loi Peyrefitte, dite Sécurité et Liberté.

Loi Roudy sur l'égalité salariale entre hommes et femmes dans les entreprises.

Loi Badinter sur l'indemnisation des victimes de crimes et délits.

Politique étrangère

Crise des euromissiles : soutien de François Mitterrand à l'installation de missiles Pershing 2 en Allemagne pour faire contrepoids aux missiles soviétiques. Discours du Bundestag sur l'équilibre des forces le 20 janvier 1983.

Août 1983, opération Manta renforçant l'intervention française au Tchad.

Attentat du Drakkar le 23 octobre 1983 à Beyrouth

1984 :

Politique intérieure

Crise sidérurgique dans le nord : plan de « modernisation ». Fermeture ou reconversion des anciennes mines de charbon, accélération du processus initié depuis les années 1960.

Élections européennes : Percée du Front national

Loi sur la formation professionnelle.

Abandon du projet de loi Savary sur l'enseignement suite aux manifestations pour l'« enseignement libre ».

Politique étrangère et européenne

Présidence semestrielle par la France de la Communauté européenne.

François Mitterrand se rend en Union soviétique et y défend publiquement les droits de l'homme et les contestataires, notamment Andreï Sakharov.

Gouvernement Fabius (juillet 1984 - mars 1986)

juillet-décembre 1984 :

Nouveau gouvernement de Laurent Fabius, fin de la participation des communistes au gouvernement.

Septembre 1984 : Accord franco-libyen sur « l'évacuation totale et concomitante du Tchad » qui ne sera pas respecté par la Libye.

Libéralisation de l'audiovisuel, création des premières chaînes de télévision privées (dont Canal+).

Nouveau statut pour la Polynésie.

Novembre 1984 : début d'affrontements sanglants en Nouvelle-Calédonie.

Commémoration de la bataille de Verdun, où a lieu la célèbre poignée de main entre le président Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl.

1985 :

Politique intérieure

Inauguration de la Géode au parc de la Villette à Paris.

Loi Montagne

Instauration du mode de scrutin proportionnel aux élections législatives prévues l'année suivante.

Loi limitant le cumul des mandats.

Réforme du Code pénal.

Politique étrangère et européenne

Lancement d'Eurêka, l'Europe de la technologie.

« Doctrine Mitterrand » accordant asile aux anciens gauchistes italiens non poursuivis pour crimes de sang et qui ont explicitement renoncé à la violence

Affaire du Rainbow Warrior

Ratification de la Convention européenne des droits de l'homme, qui interdit notamment le rétablissement de la peine de mort.

janvier - mars 1986 :

Signature de l'Acte unique.

Inauguration de la Cité des sciences et de l'industrie à Paris.

Loi littoral

Début de l'opération Épervier, au Tchad contre le GUNT pro-libyen.

Gouvernement Chirac (mars 1986 - mai 1988)**mars-décembre 1986 :**

L'union de la droite RPR-UDF remporte les élections législatives. Jacques Chirac forme un nouveau gouvernement. C'est la cohabitation. Le Front national obtient 35 députés.

Promulgation de la loi supprimant l'autorisation administrative de licenciement.

1^{er} sommet de la francophonie.

Inauguration du musée d'Orsay

Privatisations de banques et d'entreprises publiques.

Ordonnances du 1^{er} décembre 1986 relatives à la liberté des prix et de la concurrence.

Vague d'attentats terroristes à l'automne 1986 commis par le réseau Fouad Ali Saleh.

Manifestations étudiantes contre le "projet Devaquet" de réforme de l'Université.

1987 :

Inauguration de l'Institut du monde arabe.

Arrestation des militants du groupe terroriste Action directe puis arrestations des membres du réseau Fouad Ali Saleh

Privatisation de TF1 et création de M6

Rupture (provisoire) des relations diplomatiques avec l'Iran en juillet après le refus de l'ambassade iranienne de remettre aux autorités françaises, un interprète de l'ambassade d'Iran suspecté d'être impliqué dans la vague d'attentats terroristes.

Septembre 1987 : référendum en Nouvelle-Calédonie sur le maintien au sein de la République, boycotté par le FLNKS (98,3 % contre l'indépendance, 40 % d'abstention).

Célébrations du Millénaire capétien dans la basilique de Saint-Denis par François Mitterrand.

1988 :

Inauguration de la pyramide du Louvre.

Loi sur le financement des campagnes électorales présidentielles et législatives, suite à une proposition de François Mitterrand.

22 avril : En Nouvelle-Calédonie, attaque de la gendarmerie de Fayawé (île d'Ouvéa) par un commando canaque, tuant quatre gendarmes et prenant en otage les autres. Le 5 mai, assaut de la grotte d'Ouvéa par la gendarmerie : 21 morts (deux militaires et dix-neuf indépendantistes calédoniens).

Second septennat (1988-1995)

Bien qu'il sache, depuis novembre 1981, qu'il est atteint d'un cancer de la prostate, il annonce sa candidature pour un second septennat le 22 mars 1988 au journal d'Antenne 2. L'information concernant ce cancer ne sera dévoilée que bien plus tard dans un livre *Le Grand Secret*, publié par son médecin traitant. Ce livre sera, chose exceptionnelle dans une démocratie, interdit pendant plusieurs années. Il ravive la controverse de la confidentialité de l'état de santé du chef de l'État que François Mitterrand avait pourtant déclaré vouloir rendre public.

Le 8 mai, François Mitterrand est réélu en emportant l'élection présidentielle contre Jacques Chirac avec 54 % des voix.

Le second septennat de François Mitterrand est marqué par l'instauration du RMI et de la CSG, les célébrations du bicentenaire de la Révolution, l'engagement dans la première guerre d'Irak, le référendum sur le traité de Maastricht mais aussi par les affaires politiques, la maladie du Président, la révélation publique de l'existence de sa fille adultérine Mazarine Pingeot et les divulgations sur "sa jeunesse".

Gouvernement Rocard (mai 1988 - mai 1991)

Il nomme Premier ministre Michel Rocard et dissout l'Assemblée nationale. Le groupe socialiste et apparentés remporte alors une majorité relative, les communistes refusent une alliance gouvernementale. Les gouvernements socialistes sont contraints à un jeu de bascule entre le groupe communiste et les éléments modérés de l'opposition, surtout l'Union du centre (UDC, groupe parlementaire autonome issu de l'UDF).

1988 :

Accords de Matignon mettant un terme au conflit en Nouvelle-Calédonie.

Création du revenu minimum d'insertion (RMI).

Politique du « ni-ni » (ni nationalisation ni privatisation).

Réforme de la Politique agricole commune (PAC).

1989 :

Affaire Péchiney

Inauguration du Grand Louvre.

Inauguration de l'opéra Bastille.

Inauguration de la grande arche de la Défense.

Loi Jospin sur l'Éducation nationale

Loi Joxe sur l'immigration : abrogation des mesures de la loi Pasqua et renforcement des recours à disposition des immigrés.

Élargissement des possibilités pour entamer une procédure de révision d'une condamnation judiciaire.

Loi d'amnistie pour la Nouvelle-Calédonie.

1990 :

Soutien réticent à l'unification allemande, obtenu après la garantie de la reconnaissance de la frontière Oder-Neisse par le chancelier Helmut Kohl.

Signature de la convention de Schengen.

Discours de La Baule.

Décision de l'opération Noroît pour le Rwanda début octobre.

Création de la BERD.

Création de la Contribution sociale généralisée (CSG).

Suppression du contrôle des changes.

L'administration des PTT est transformée en deux établissements publics : La Poste et France Télécom.

Plan Jospin pour les lycées.

Loi Gayssot interdisant les propos négationnistes et renforçant la législation contre le racisme.

Loi Arpaillange sur le financement des partis politiques.

1991 :

Plan quinquennal pour les universités, dit « Université 2000 ».

Nouveau statut pour la Corse. Notion de « peuple corse, composante du peuple français » invalidée par le conseil constitutionnel.

Réglementation des écoutes téléphoniques : interdiction des écoutes administratives, contrôle des écoutes judiciaires.

Participation de la France à la Première guerre du Golfe.

Gouvernement Cresson (mai 1991 - mars 1992)

En mai 1991, il remplace Michel Rocard par Édith Cresson laquelle altère rapidement son image par des propos maladroits sur les Anglais (« des homosexuels ») et les Japonais (« des fourmis »). Sa remarque « La Bourse, j'en ai rien à cirer » effrita encore davantage sa crédibilité. Elle cède la place dix mois plus tard à Pierre Bérégovoy.

1991 :

Politique intérieure

Édith Cresson première femme Premier ministre.

Délocalisation d'une vingtaine d'organismes publics en banlieue parisienne ou en province, dont l'École nationale d'administration (ENA) à Strasbourg.

Le service militaire est ramené à 10 mois.

Loi Évin contre le tabagisme et l'alcoolisme.

Révélation de l'affaire Urba (financement occulte du parti socialiste)

Politique étrangère et européenne

Refus de rencontre publique avec Boris Eltsine, président élu de Russie, afin de ménager les autorités soviétiques.

En août, François Mitterrand et le monde entier sont confrontés au putsch de Ianaïev en Union soviétique et à la séquestration en Crimée de Mikhaïl Gorbatchev

1992 :

Loi Joxe sur l'aménagement du territoire.

Gouvernement Bérégovoy (mars 1992 - mars 1993)

1992 :

Politique intérieure

Loi Joxe sur l'aménagement du territoire.

Refonte du Code pénal (achevée en 1994).

Création du Code de la consommation.

Moratoire sur les essais nucléaires.

Politique internationale et européenne

28 juin : François Mitterrand se rend à Sarajevo, alors sous le siège de l'armée serbe.

Septembre : le traité de Maastricht, signé en février, est ratifié à une très courte majorité par référendum.

1993 :

Loi Sapin sur le financement des partis politiques et la lutte anticorruption.

Loi Neiertz instituant un délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et dépénalisant l'auto-avortement.

Le 1^{er} mai 1993, Pierre Bérégovoy se suicide. Le 4 mai, lors de ses obsèques, François Mitterrand dénonce « ceux qui ont pu livrer aux chiens l'honneur d'un homme », visant les médias en général.

Gouvernement Balladur (mars 1993 - mai 1995)

François Mitterrand ne peut empêcher la droite de remporter très largement les élections législatives en 1993 : le groupe socialiste et apparentés ne compte plus que 67 députés). Le président nomme alors Édouard Balladur à la tête du gouvernement : ce sera son dernier premier ministre.

1993 :

Seconde cohabitation. Victoire de la droite aux élections législatives. Édouard Balladur, premier ministre

Fin de la politique du « ni-ni ». Retour des privatisations.

Suicide de Pierre Bérégovoy le 1^{er} mai

Au Rwanda, retrait des forces de l'opération Noroît en décembre.

Assassinat de René Bousquet, ancien préfet de police du régime de Vichy.

Affaire OM-VA impliquant Bernard Tapie, ancien ministre de la ville (1992-1993) et auquel François Mitterrand apporte tout son soutien.

1994 :

Abandon de la révision de la loi Falloux.

Élections européennes : La liste socialiste menée par Michel Rocard s'effondre à 14 % des suffrages.

Affaire du sang contaminé impliquant les anciens ministres socialistes Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé.

Pendant le génocide au Rwanda, opération Amaryllis du 8 au 14 avril, puis opération Turquoise du 22 juin au 21 août.

Affaire Schuller-Maréchal

Révélation au grand public de l'existence de Mazarine Pingeot.

1995 :

Inauguration de la Bibliothèque nationale de France.

Inauguration du pont de Normandie.

7 mai : Jacques Chirac est élu président de la République.

17 mai : Passation de pouvoirs entre le président sortant et le président nouvellement élu ; fin du second mandat de François Mitterrand.

Récapitulatif de ses premiers ministres

Premier ministre	de	à	Remarques
Pierre Mauroy	1981	1984	Premier Chef de gouvernement socialiste de la V ^e République
Laurent Fabius	1984	1986	Chef de gouvernement le plus jeune depuis Decazes (39 ans)
Jacques Chirac	1986	1988	Première cohabitation de la V ^e République
Michel Rocard	1988	1991	-
Édith Cresson	1991	1992	Première femme premier ministre
Pierre Bérégovoy	1992	1993	-
Édouard Balladur	1993	1995	Deuxième cohabitation

Fin de mandat et décès

En mai 1995, François Mitterrand achève son second septennat et, le 31 décembre, écoute les vœux de son successeur en simple citoyen, comme il l'avait annoncé un an plus tôt. Il devient aussi membre de droit au conseil constitutionnel français mais il refuse d'y siéger

Il meurt le 8 janvier 1996 de son cancer de la prostate. Ses obsèques, le 11 janvier 1996, donneront l'occasion d'apercevoir côte à côte ses deux familles, officielle et officieuse. Il repose à Jarnac, Charente, dans le caveau familial.

Surnoms

« Le Vieux ». Surnom donné au sein du PS, notamment par Jean-Luc Mélenchon, vraisemblablement en imitation de l'usage des trotskistes d'appeler ainsi Trotsky.

« Tonton ». Surnom donné par *le Canard enchaîné*. Il viendrait pour certains d'un nom de code que François Mitterrand aurait eu pendant la Seconde Guerre mondiale, pour d'autres de l'irruption télévisuelle de son neveu Frédéric Mitterrand, que Roland Topor caricaturera dans son émission *Téléchat*.

« Dieu ». Célèbre réplique du Bébête Show : « Appelez-moi Dieu ! », par Kermitterrand

« La mite » ou « la vieille mite ». Surnom donné par des détracteurs.

« Florentin ». Ses amis lui donnent le surnom de « Florentin » en référence à l'art de l'esquive, illustré sous la Renaissance par des natifs de Florence comme Laurent le Magnifique ou

Machiavel. Pour ses détracteurs, le surnom évoque plus l'intrigue et le cynisme politiques. L'inventeur de ce surnom semble avoir été François Mauriac, son ami fidèle et une de ses références littéraires.

« Le prince ». cf. Florentin ci-dessus.

« Le sphinx »

« Fanch Mitt ». Surnom donné en Bretagne.

Hommages

Equipements :

Bibliothèques : à Paris (la Bibliothèque nationale de France), à Gières, à Saintes, à Chenôve, au Pré Saint Gervais, à Guénange

Culturels : centre culturel à Cazouls-lès-Béziers (Hérault), médiathèque de Poitiers, Maison du livre de l'image et du son de Villeurbanne, médiathèque des Ulis (Essonne), centre culturel de Plouzané, espace culturel à Mont-de-Marsan, salle polyvalente à Carmaux

Écoles : à Montpellier, à Château-Chinon, à Moissac, à Brasilia

Statues : à Béthune, à Lille (devant la gare Lille-Europe) à Euralille, à Soustons (où Mitterrand possédait la bergerie de Latché)

Parc & Square : à Saint-Pierre-du-Perray dans l'Essonne, à Bondy,

Le centre hospitalier de Pau,

Une roseraie à Montauban.

Urbaniste :

Transport : à Paris la gare de la Bibliothèque François Mitterrand du RER et la station Bibliothèque François Mitterrand du métro, à Nantes un arrêt de Tram,

Quais : à Paris sur la Seine le long du Louvre, à Nantes sur la Loire,

Rues : à Limoges, à Mordelles, à Tonnerre,

Avenues : à Mulhouse, à Casablanca (Maroc), à Étaples, au Mans, à Rennes,

Boulevard : à Dunkerque, à Clermont-Ferrand,

Ponts : sur la Garonne à Bordeaux, sur la Loire à Blois,

Places & esplanades : à Châtelleraut, à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), à Lille devant la gare Lille-Europe (à Euralille), à Auxerre, à Seichamps (54), à Angers, à Hérouville-Saint-Clair, à Saint-Jean, à Lisieux, à Clichy, à Portet sur Garonne

Un lotissement à Buire-le-Sec.

Divers :

Deux chansons de Renaud :

Tonton, étant un portrait de l'homme Mitterrand à la fin de sa vie,

Baltique, qui rend hommage à Baltique la chienne du président qui fut interdite d'entrée lors de la cérémonie des obsèques à Notre-Dame de Paris et qui resta sur le parvis, tenue par Michel Charasse.

Deux blogs signés de François Mitterrand sont apparus pendant la campagne présidentielle de 2007 ainsi qu'un QG « Votez Mitterrand » appelant « les forces de l'esprit à venir au secours de la France laïque et socialiste ». Stéphane Edelson son directeur de campagne avait même fait imprimer des bulletins de vote. On en a retrouvé un premier dans une urne du 8e et trois autres dans le 10e arrondissement de Paris.

Bibliographie

François Audigier, *François Mitterrand*, éd. Nouveau Monde, 2005, [ISBN 2-84736-135-9](#)

Filmographie

1984 : *Le Bon Plaisir* de Francis Girod. Un président de la République cherchant à dissimuler un enfant adultérin, d'après un roman de Françoise Giroud, Paris : Editions Mazarine.

2005 : *Le Promeneur du Champ-de-Mars* de Robert Guédiguian, avec Michel Bouquet dans le rôle de François Mitterrand.

La Politique de coopération pour le développement (1958 - 2007)

- Chronologie : De Cancun (1981) à La Baule (1990)

1er - 14 septembre 1981

Première conférence des Nations Unies sur les 31 pays les moins avancées (PMA), à Paris. Dans son allocution inaugurale, François Mitterrand, président de la République, présente les positions de la France : attachement au dialogue Nord-Sud, développement énergétique du Tiers monde (soutien de la France au projet de création d'une "filiale-énergie" de la Banque mondiale), accroissement de l'aide au développement pour atteindre 0,7 % du PNB en 1988, action en faveur de la stabilisation des recettes à l'exportation des matières premières du Tiers monde.

Octobre 1981

22-23 octobre - Conférence Nord-Sud de Cancun : François Mitterrand, président de la République, affirme la volonté de la France de contribuer activement au développement du Tiers Monde par la coopération.

28 octobre - Jean-Pierre Cot, ministre délégué auprès du ministre des Relations extérieures pour la Coopération et le Développement présente les axes de la politique de coopération française devant le Comité directeur du Fonds d'aide et de coopération (FAC) : solidarité entre la France et le Tiers monde par les échanges commerciaux (refus de protectionnisme même dans les secteurs sensibles face aux produits du Tiers monde), par l'augmentation de l'aide publique, par des accords multilatéraux de produits, par l'action de la CEE ; nécessité de vérifier l'efficacité des dépenses engagées dans la coopération ; nécessité de contractualiser la coopération par des "accords-plans" élaborés en fonction des besoins réels de ces pays (santé, infrastructure, énergie, industrialisation adaptée) et non en fonction de la seule logique du marché (refus de subventionner le "coup par coup commercial").

4 novembre 1981

Dans un entretien accordé au quotidien "Le Monde", François Mitterrand, président de la République, développe ses choix en matière de politique africaine : élargissement du champ d'action du ministère de la coopération, maintien des liens avec l'Afrique francophone, proposition de concentrer en une seule institution les organismes intéressés à la francophonie, souhait d'élargir la coopération avec les pays lusophones et anglophones.

2 décembre 1981

Communication du ministre de l'Economie et des Finances et du ministre chargé de la Coopération et du Développement sur la mise en oeuvre de la nouvelle politique française de coopération et d'aide au développement marquée par l'augmentation de l'aide publique au développement, en particulier aux PMA, par l'extension des compétences du ministre délégué à la Coopération à l'ensemble du Tiers monde, mise en place d'un délégué interministériel rattaché au Premier ministre, organisation de conseils interministériels restreints pour définir la politique de coopération.

31 décembre 1981

Décret n° 81-1230 du 31 décembre 1981 (publié au Journal officiel du 6 janvier 1982) instituant un délégué interministériel pour les questions de coopération et d'aide au développement. Le poste est confié à Stéphane Hessel, ancien ambassadeur.

2 avril 1982

Jean-Pierre Cot, ministre délégué chargé de la Coopération et du Développement, présente un projet de réforme de son ministère à l'Académie des sciences d'Outre-mer. Il prévoit une "désafricanisation" de la coopération française et le rattachement à son ministère de 121 pays en développement (8 d'Océanie, 31 d'Asie, 32 d'Amérique du Sud et 50 d'Afrique).

20 - 25 mai 1982

Voyage en Afrique (Niger, Côte d'Ivoire, Sénégal, Mauritanie) de François Mitterrand, président de la République, au cours duquel il réaffirme son attachement au dialogue Nord-Sud, la volonté de la France de tenir ses engagements pour assurer la sécurité de ses "amis" tout en répétant que "la France n'est pas le gendarme de l'Afrique".

29 août 1982

Lors de la réunion à Paris des ministres de l'Economie et des Finances de la France et des 13 pays membres de la Zone franc avant l'assemblée annuelle du FMI et de la BIRD (Banque mondiale), est décidée la création rapide du Fonds spécial d'aide aux pays en développement dit "Aid bis".

7 décembre 1982

Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la Coopération et au Développement, présente sa démission en raison de son désaccord avec la politique africaine de François Mitterrand.

18 janvier 1983

Au cours de son troisième voyage officiel en Afrique, François Mitterrand, président de la République, commentant le départ de Jean-Pierre Cot, ancien ministre de la Coopération et du Développement déclare à Franceville (Gabon), que "c'est lui qui détermine la politique étrangère de la France et non ses ministres".

26 août 1983

Dans un entretien au "Monde" François Mitterrand explique les raisons de l'intervention militaire française au Tchad (Opération Manta), fondée sur le respect de l'intégrité des Etats et sur le principe de l'intangibilité des frontières (reconnu par l'OUA).

8 mai 1984

La France propose aux Nations unies la création d'un impôt sur les dépenses d'armement, représentant 1 à 2 % des budgets militaires (8 à 16 milliards de dollars par an), qui servirait à contribuer au développement du Tiers monde.

23 septembre 1984

A l'occasion de la réunion à Washington du comité de développement de la Banque mondiale, Christian Nucci, ministre de la Coopération et du Développement, propose un plan d'urgence pour le Sahel et la création d'un Fonds spécial pour l'Afrique.

30 janvier - 1er février 1985

Réunion à Paris de 23 pays, sous l'égide de la Banque mondiale, pour créer un fonds spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne. Les Etats-Unis refusent d'y participer.

31 janvier 1986

François Mitterrand, président de la République, publie un ouvrage intitulé "Réflexions sur la politique étrangère de la France" qui regroupe 25 discours prononcés entre 1981 et 1985, précédés d'une introduction de 135 pages. La politique extérieure de la France s'articule autour de l'indépendance nationale, l'équilibre des blocs militaires dans le monde, la construction de l'Europe, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le développement des pays pauvres.

10 février 1986

Intervention militaire française au Tchad. Déclenchement de l'opération Epervier contre la rébellion soutenue par la Libye.

17-19 février 1986

A l'invitation de François Mitterrand, une Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement ayant en commun l'usage du français se réunit en France. Placée sous le signe de la solidarité, la Conférence retient quatre domaines essentiels de coopération multilatérale : le développement

(agriculture et énergie) ; les industries de la culture et de la communication ; les industries de la langue ; l'information scientifique ; le développement technologique, y compris la recherche.

27 février 1986

Conférence de presse de M. Christian Nucci, ministre chargé de la Coopération et du Développement, dressant le bilan de la politique de coopération de la France depuis 1981 : 27 milliards d'aide publique au développement prévue en 1986 contre 10 milliards en 1980, soit 0,56 % du PNB en 1986, contre 0,36 % en 1980.

20 mars 1986

Composition du nouveau gouvernement après la victoire de la coalition RPR-UDF du 16 mars 1986. Le ministère des Affaires étrangères, confié à Jean-Bernard Raimond, retrouve son intitulé, abandonné en mai 1981 pour celui de Relations extérieures. Le ministère de la Coopération, confié à Michel Aurillac, est reconstitué. Jacques Foccart, rejoint la cellule diplomatique de l'Hôtel Matignon, où il est chargé de suivre l'Afrique, comme c'était déjà le cas du temps du général de Gaulle.

2 juillet 1986

Entretien, au "Monde" de Michel Aurillac, ministre de la Coopération. Il annonce une augmentation de l'aide française au développement, qui passera de 0,52 % du PIB en 1986 à 0,55 % en 1987, l'augmentation d'au moins 50 % de la dotation du Fonds d'aide et de coopération (FAC), permettant l'aide liée à des projets précis, à la différence de l'aide budgétaire globale sans contrôle d'utilisation, la volonté de recentrage de l'effort de la France en faveur des pays francophones dans le respect des engagements pris à l'égard des pays lusophones et anglophones.

Novembre 1986

Treizième conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique, réunissant trente-neuf délégations, à Lomé (Togo) en présence notamment de François Mitterrand, président de la République, et Jacques Chirac, Premier ministre. La conférence est consacrée aux problèmes de sécurité (et notamment au terrorisme), au conflit du Tchad, à la situation en Afrique du Sud, et aux difficultés économiques de l'Afrique.

François Mitterrand en appelle à un véritable "plan Marshall" des pays riches à l'égard du Tiers monde et en particulier de l'Afrique.

22 janvier 1987

Michel Aurillac, ministre de la Coopération, présente dans "Le Monde" la nouvelle orientation de la politique de coopération faisant appel notamment à l'initiative privée et en particulier au partenariat d'entreprises françaises et africaines et critique le désengagement des pays industrialisés en ce qui concerne l'aide à l'Afrique.

Décembre 1987

Quatorzième sommet franco-africain, à Antibes. François Mitterrand réaffirme la "solidarité" de la France à l'égard de l'Afrique et souligne la "responsabilité déterminante" des pays industrialisés face à un continent qui "cumule les difficultés" ; il se déclare favorable à un rééchelonnement des remboursements de la dette du Tiers monde mais met en garde ceux qui seraient tentés de "s'affranchir unilatéralement de leurs obligations" ; il affirme la détermination de la France de continuer à aider "dans tous les domaines nécessaires" le Tchad, où "ce n'est plus la guerre" mais "pas encore la paix". Mobutu Sese Seko, président zaïrois, plaide pour une annulation de la dette extérieure de certains pays africains.

Juin 1988

Dans une lettre adressée aux chefs d'Etat et de gouvernement des pays industrialisés, François Mitterrand, président de la République propose trois options pour réduire la dette des pays les plus pauvres : une annulation immédiate du tiers des échéances rééchelonnées sur la dette publique et sur les "dettes commerciales garanties (solution la plus favorable au Tiers monde et

que la France se déclare prête à appliquer) ; une consolidation de ces échéances sur 25 ans et non plus sur 20 ans avec application des taux d'intérêts du marché ; une consolidation limitée à 15 ans mais assortie d'un taux préférentiel.

Décembre 1988

Quinzième conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique à Casablanca (Maroc). François Mitterrand, président de la République, rappelle les efforts de la France en vue d'un allègement de la dette et d'un accroissement des flux financiers vers l'Afrique et le refus de la France de modifier la parité du franc CFA et de toucher à la zone franc.

20 - 23 janvier 1989

Participation d'Alain Decaux, ministre chargé de la Francophonie, à un colloque organisé au Gabon sur le thème "Francophonie et Acte unique européen" : les pays africains participants déplorent une baisse de 60 % des investissements français dans les huit principaux Etats francophones subsahariens, depuis trois ans.

24 - 26 mai 1989

Premier sommet francophone à se dérouler en terre africaine à Dakar (Sénégal) et notamment dans le pays natal de l'ancien président sénégalais Léopold Sédar Senghor, à l'origine de l'idée d'une communauté francophone.

La Conférence consacre l'essentiel de ses travaux aux questions d'éducation et de formation, qualifiées de "domaine stratégique d'intervention" (Déclaration de Dakar).

La France annonce qu'elle efface la dette publique qui lui est due par les pays d'Afrique les plus pauvres, en renonçant au remboursement de ses créances sur 35 Etats africains, soit environ 16 milliards de francs.

Juillet 1989

8 juillet - Manifestation à la Bastille contre le "sommet des riches, la dette du Tiers monde, la faim et l'apartheid", en protestation contre le faste de la commémoration du bicentenaire de la Révolution et de la tenue simultanée du sommet des sept pays industrialisés.

12 juillet - Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste au Parlement européen, objecte aux critiques de gauche que "le sommet des pays les plus industrialisés est un sommet Nord-Sud par son ordre du jour, car c'est la première fois que ces pays vont débattre sur les thèmes de la dette du Tiers monde, de l'environnement et des Droits de l'Homme."

14-16 juillet - Sommet des 7 pays les plus industrialisés à Paris. Les 7 ne soutiennent pas l'idée de la convocation rapide d'une Conférence Nord-Sud proposée par la France.

15 et 16 juillet - Organisation d'un contre-sommet des 7 pays les plus pauvres (Burkina-Faso, Mozambique, Zaïre, Haïti, Amazonie, Bangladesh, Philippines).

Janvier 1990

Réunion à Paris de la conférence annuelle des ambassadeurs de France en Afrique subsaharienne, consacrée notamment à la situation politique, économique et financière des Etats africains du Sud du Sahara, à l'impact sur l'Afrique du mouvement de démocratisation en Europe de l'Est et de la réalisation du grand marché européen de 1993.

Février 1990

Stéphane Hessel remet au Premier ministre son rapport "Les relations de la France avec les pays en voie de développement". Il propose notamment la création d'un Haut Conseil qui aurait pour mission de rassembler les meilleurs "penseurs français du développement" afin de définir une nouvelle approche de la politique française de coopération

22 février - Pierre Bérégovoy, ministre de l'Economie des Finances et du Budget, propose aux principaux pays industrialisés la constitution d'un fonds de garantie auprès du Fonds monétaire international (FMI) afin d'accélérer la réduction de la dette extérieure des pays à revenu intermédiaire. Il estime que l'application du plan Brady (programme américain lancé en mars 1988) de réduction de la dette de ces pays est "trop lente".

Mai 1990

Émeutes à Libreville (Gabon) après l'annonce du décès du Secrétaire général du Parti gabonais du progrès, principale formation d'opposition au régime du président Omar Bongo. Les manifestants prennent en otage le Consul général de la France à Port-Gentil et 7 autres Français travaillant pour Elf-gabon et demandent que Paris destitue le président Bongo. Les autorités françaises décident d'envoyer des unités parachutistes (200 hommes) pour assurer la protection des 20 000 Français vivant dans le pays.

Le 28 mai, Jean-Pierre Cot, ancien ministre de la Coopération et président du groupe socialiste au Parlement européen, déclare assister à un échec de l'Afrique mais aussi de la coopération française. Il recommande, en matière d'aide au développement, "moins de connivences, et davantage de volontarisme et de conditionnalité," cette aide reposant sur un minimum de respect des droits de l'homme et une exigence minimale en matière de démocratie.

Juin 1990

Manifestation à Paris, organisée par le comité (créé lors du sommet des 7 grands pays industrialisés à Paris en juillet 1989) "ça suffat comme çi" pour protester contre l'accroissement de la dette dans les pays du Tiers monde et demander son annulation.

19 - 21 juin - Sommet franco-africain de La Baule (16ème) - François Mitterrand, président de la République, énonce la nouvelle doctrine démocratique à l'occasion du sommet franco-africain de La Baule : il "appartient aux Africains de fixer le rythme de leur évolution. Désormais la France liera ses efforts de contribution à tous les efforts faits pour aller vers plus de liberté."

Deux nouvelles initiatives sont prises en matière de réduction de l'endettement : la France n'accordera plus de prêts mais seulement des dons aux pays les moins avancés, dont le PIB est inférieur à 500 dollars par habitant ; les taux d'intérêt des prêts publics aux pays à revenus intermédiaires seront désormais limités à 5 %.

Le Texte

Rappel historique des personnages

« Les personnages de cette pièce, outre moi qui parle d'art – et, je vous préviens, je suis assez intarissable (je compte sur votre endurance) – les personnages de cette pièce sont deux présidents de pays. Ce sont des personnages historiques, figurant, par conséquent, des êtres qui furent libres avant leur mort aussi attestée que le fût leur vie. J'ai dit qu'ils étaient morts, ce qui est vrai. Mais ce qui n'empêche pas qu'on parle d'eux, encore, et qu'on convoque ici pour le théâtre simple des copies, je le reconnais, bien approximatives. Il y a le capitaine président du Burkina Faso, Thomas Sankara. Il y a le président de la République Française, François Mitterrand. Entre nous, ce sont tous les deux de sacrés numéros.

François Mitterrand et Thomas Sankara. Ces deux phénomènes se sont rencontrés quelquefois, au milieu des années quatre-vingt. Et toujours, ils se sont attirés l'un l'autre, interrogés l'un l'autre, agacés l'un l'autre. Il est juste de dire que c'est plutôt le jeune Sankara qui, à ces occasions, fut en position de mordiller, parfois de mordre, les mollets septuagénaires du buffle d'apparence un peu hiératique et blasée.

Faites comme moi... fermez les yeux, quelques instants, et écoutez bien... La scène est sur la scène, et la scène représente la terrasse de la présidence, à Ouagadougou, le 17 novembre 1986. Le lieu est sobre et dépouillé. Des néons sont accrochés verticalement aux troncs des palmiers. Une longue table a été dressée. Chaque convive a devant lui trois verres. La nuit est douce, presque fraîche. Des chauve-souris dansent un ballet qu'il vaut la peine, un temps, de suivre. Leur cri est un beau cri inconnu dans les Landes. Il n'y aura pas de bande son. Ouvrez les yeux, vous êtes au théâtre, au théâtre simple. »

Jacques Jouet

Apparition du Théâtre simple

« Une pièce de Théâtre simple est une pièce courte (pas plus d'une heure de scène) à trois personnages. L'un se nomme le Théâtre simple. C'est un personnage théorique. C'est un personnage qui parle de la forme théâtrale et des règles de la ritualisation. Le Théâtre simple dit que le Théâtre simple est dit simple parce qu'il recourt à des moyens fondamentaux : corps, voix, parole. Lumières, décors, costumes, musiques, accessoires, n'étant à sortir que peu. Le Théâtre simple organise la circulation de la parole entre lui-même et deux autres personnages. Ces deux autres personnages ont, entre eux, une action fictive. A l'occasion, si besoin est d'un troisième personnage, le Théâtre simple intervient pour dépanner.

Les trois acteurs personnages de *Mitterrand et Sankara* ont dans la bouche des grains de maïs. À un point précis de son texte, chacun d'eux, tour à tour, doit cracher un grain de maïs en direction d'unealebasse pleine d'eau. En cas de réussite, plouf, il continue son propre texte. En cas d'échec, il passe la parole au voisin. Il n'y a jamais deux déroulements scéniques identiques. La joute de Mitterrand et de Sankara n'est donc pas strictement identique suivant les représentations. En particulier, on ne peut pas savoir à priori si c'est Sankara, Mitterrand ou le Théâtre simple qui aura le dernier mot. »

Jacques Jouet

Jacques Jouet auteur

Il est né en 1947 et vit à Paris. Il écrit des poèmes, chaque jour que les circonstances font (un poème par jour depuis 1992), mais aussi des pièces de théâtre, des textes radiophoniques, des romans, des nouvelles et des essais. Il réalise des collages et des travaux typographiques. Il lit régulièrement ses textes en public. Il pratique volontiers le théâtre en relation étroite avec des équipes de comédiens.

Depuis 1983, il est membre de l'Oulipo (*Ouvroir de Littérature Potentielle* fondé par François Le Lionnais et Raymond Queneau) et participe aux émissions radiophoniques *Des Papous dans la tête* et *Les Décraqués*, à France-Culture.

Sa pièce de théâtre *Mitterrand et Sankara* a été mise en scène par Jean-Louis Martinelli au Théâtre des Amandiers, en 2003.

Publications aux éditions P.O.L.:

Navet, linge, ail-de-vieux, 1998 ; *Fins*, 1999; *Poèmes de métro*, 2000; *Une réunion pour le nettoyage*, 2001; *La République de Mek-Ouyes*, 2001; *Poèmes avec partenaires*, 2002; *Vanghel, théâtre IV*, 2003; *Mon bel autocar*, 2003; *Jules et autres républiques*, 2004; *Cantates de proximité*, 2005; *Mek-Ouyes amoureux*, 2006.

Bibliographie de théâtre :

. **La scène est sur la scène, Théâtre I** (Limon) 1994, volume comprenant : *Les méfaits d'un auteur – Hamlet, une parallèle – Les Vaincus – Le Moment de la scène – On remet la porte sur ses gonds – Les Z'hurlleurs – Trois fois trois vœux – Monsieur Frankenstein – Question – Le Jour où Romillat changea de compagnie – Les Z'hurlleurs 2 – Théâtre – La Femme aux Cendres – Les Bienfaits du silence.*

. **Morceaux de théâtre, Théâtre II**, (Limon) 1997, volume comprenant : *Technique de surface – Passer le poteau – Jésus enseigne les Goliath – Tour de la scène en 80 minutes – Le Baiser à l'acteur – Acteur cheval – Danse, distance, photographie – Autre question – Hamceste – La Sortie au peuple – Trois fois trois phrases – Ils n'ont plus de vin – On ne joue pas.*

. **Vanghel, Théâtre IV** (P.O.L. 2003)

. **L'amour au travail, Théâtre III**, volume comprenant : *Sur le chantier. Dans la benne. Au bureau. En tuant le cochon. En salle des profs. Vendanges. Pendant le conseil restreint. À l'imprimerie. Dans l'infirmerie de campagne. Studio. Stationnement gênant. À la pêche en mer. À la maternelle. Sur le motif. Ne réveillez pas la demoiselle. Le plus vieux métier*, suivi d'*Entretiens d'embauche* (à paraître).

. **Le Théâtre simple, Théâtre V**, volume comprenant : *Mitterrand et Sankara. Physique de l'interrogatoire. Apparition du Théâtre simple. Orphée au chien. L'architecte et les deux empires. Une partie de thénis, crache!* (à paraître).

. **Théâtre suite, Théâtre VI**, volume comprenant : *Le Lit d'Ulysse. Trac. Trique. L'art de la douleur. Divan. Beautés. Noël chez les Poucet. Le Dix mille et unième diamant. Qui fait quoi ? 5 scènes pour une scène très large et peu profonde. Le Feuilletton suspendu. L'Impromptu de Pernand. Ozalide et Barbecrade. Écrit sur les planches. Trois pommes. Passe passe. Le Bourgeois gentilhomme II, 3 en alexandrins. La Chatte bottée* (à paraître).

Avec Olivier Salon, *Pas de deux, comédrame booléen*, précédé de *Route de l'arène*. La Bibliothèque oulipienne n°120.

Avec Dorota Felman, *La Noce*, de Stanislaw Wyspianski, co-translation (collection *Le répertoire de saint Jérôme* Christian Bourgois, 1991).

Avec Joseph Danan, *L'autre et l'autre* (2002, inédit) ; *Voir ta gueule* (2003, inédit); *On s'est pas parlé plus que ça* (2004, inédit).

Articles :

Hamlet, le regard et la mise en scène, Théâtre public n°69, 1986.

Éloge de la lenteur sur *L'éclipse de la balle* d'Arnaldo Calveyra, au Théâtre des Quartiers d'Ivry, mise en scène de Catherine Dasté, Théâtre public n° 81, 1988.

Théâtre et conte à Ouagadougou, Africultures n°5, 1998.

De l'ombre aux feux de la rampe à propos des *Éblouissements de M. Maurice*, spectacle de Claude Merlin, Frictions, n°2, 2000.

Jarry contre le théâtre (tout contre), Frictions n°4, 2001.

Apparition du Théâtre simple, dossier avec Joseph Danan, Ian Monk, Benoît Richter, Catherine Dasté, Frictions n°7, 2003.

Son théâtre mis en scène :

Récits d'amour, mise en scène de Catherine Dasté en prologue au *Perlimplin* de Lorca, Théâtre des Quartiers d'Ivry, 1984.

Le moment de la scène, mise en scène de Daniel Zerki, Auditorium du Musée du Louvre, 1989.

Les z'hurleurs, mise en scène de Catherine Dasté, 1991, Théâtre des Quartiers d'Ivry, et Festival d'Avignon, off, 1991.

La Femme aux Cendres, précédé de *Théâtre*, par le Théâtre La Lettre, mise en scène de Jacques Jouet, Théâtre Essai de Paris, 1994.

Distance, (extrait de *Danse, distance, photographie*) mise en scène de Dominique Bertola, 1995, IV^e Rencontres Jacques Copeau de Pernand-Vergelesses.

Trois fois trois vœux, mise en scène de Catherine Dasté, Festival d'Avignon off, *Le chien qui fume*, 1996 et tournée.

Les bienfaits du silence, mise en scène de Dominique Bertola, 1996, compagnie Confluence, Fécamp – Le Havre.

Jésus enseigne les Goliath, compagnie du Bord'eau, Saint-Genis-Pouilly, 1997.

Trois fois trois phrases, mise en scène de Jacques Jouet, compagnie Feeren, I^{ères} rencontres théâtrales de Ouagadougou (Burkina Faso), 1997.

Ils n'ont plus de vin, mise en scène de Catherine Dasté, 1997, V^e Rencontres Jacques Copeau de Pernand-Vergelesses.

Entretiens d'embauche, mise en scène de Thierry Atlan, Rencontres de la Cartoucherie, 1998.

Mitterrand et Sankara (Le Théâtre simple 1), compagnie Feeren, mise en scène de Jacques Jouet, II^e rencontres théâtrales de Ouagadougou, 1998.

L'art de la douleur, mise en scène de Mustapha Aouar, in *Petit, petit, petit*, Gare au Théâtre, Vitry-sur-Seine, 1998.

Beautés, mise en scène de Benoît Richter, théâtre Clavel, Paris, 2000.

L'amour au travail, mise en scène de Jacques Jouet. Avignon 2001, Théâtre Tremplin.

Physique de l'interrogatoire (Le Théâtre simple 2), mise en scène de Benoît Richter, Rencontres et Ateliers de Pernand, 2001.

Voyage en Afrique, (comprenant une reprise de Mitterrand et Sankara), mise en scène Jean-Louis Martinelli, Nanterre 2002 au Théâtre des Amandiers de Nanterre.

La Chatte bottée, compagnie L'amour au travail, mise en scène de Catherine Dasté, Paris, Théâtre de l'Épée de Bois, Espace Kiron, 2002/2003.

Pas de deux, écrit avec Olivier Salon, mise en scène de Christophe Galland, Centre Culturel de Vandoeuvre-les-Nancy et Jeudis de l'Oulipo, 2003.

Entretiens d'embauche, théâtre de l'Aventure et Compagnie Tant qu'à faire, Hem (Nord), mise en scène de Jean-Maurice Boudeulle, 2004.

La scène est sur la scène, compagnie Balagan, Vienne (Isère), mise en scène de Grégoire Ingold.

Collectif :

. Oulipo : **La bibliothèque oulipienne**, tomes 2 et 3 (Seghers, 1990), tome 4, 5 et 6 (Le Castor astral, 1997).

avec Marcel Bénabou, Harry Mathews et Jacques Roubaud, **Un art simple et tout d'exécution**, Cinq leçons de l'Oulipo, Cinq leçons sur l'Oulipo, Circé.

. Oulipo : **Moments oulipiens**, Le Castor astral, 2004.

Autres publications (choix) :

- aux éditions du Seuil : *Le directeur du Musée des Cadeaux des Chefs d'État de l'Étranger*, 1994, *La Montagne R*, 1996
- aux éditions Stock : *Annette et l'Etna*, 2001
- aux éditions Autrement : *Savage*, 2001.

Thomas Sankara ou la dignité de l'Afrique

Le Monde diplomatique – octobre 2007

Assassiné lors d'un coup d'Etat le 15 octobre 1987,

Thomas Sankara est une figure du panafricanisme et du tiers-mondisme. La pensée et l'action de l'ancien président burkinabé, réputé pour sa probité, annoncent l'altermondialisme. C'est pourquoi les commémorations qui ont lieu dans le monde (www.sankara20ans.net), en dépit de certaines pressions, soulignent l'universalité de son héritage politique. Anti-impérialiste, Sankara avait rendu hommage à Ernesto Che Guevara, exécuté en 1967, dont des carnets inédits, enfin publiés, éclairent la pensée (lire page 14).

PAR BRUNO JAFFRÉ *

« **N**OTRE RÉVOLUTION n'aura de valeur que si, en regardant derrière nous, et regardant à nos côtés et en regardant devant nous, nous pouvons dire que les Burkinabés sont, grâce à elle, un peu plus heureux. Parce qu'ils ont de l'eau saine à boire, parce qu'ils ont une alimentation abondante, suffisante, parce qu'ils ont une santé resplendissante, parce qu'ils ont l'éducation, parce qu'ils ont des logements décents, parce qu'ils sont mieux vêtus, parce qu'ils ont droit aux loisirs, parce qu'ils ont l'occasion de jouir de plus de liberté, de plus de démocratie, de plus de dignité. (...) La révolution, c'est le bonheur. Sans le bonheur, nous ne pouvons pas parler de succès (1). » C'est ainsi que Thomas Sankara, président du Burkina Faso, définissait le sens de son action, treize jours avant le coup d'Etat

* Auteur de *Biographie de Thomas Sankara. La patrie ou la mort* (1997), nouvelle édition augmentée à paraître chez L'Harmattan, Paris, et consultant du site www.thomasankara.net

du 15 octobre 1987 au cours duquel il devait être assassiné.

Largement méconnu hors du continent noir, Sankara demeure dans bien des mémoires africaines. Aux yeux de beaucoup, il était celui qui disait la vérité, qui vivait proche de son peuple, qui luttait contre la corruption, qui redonnait l'espoir de voir l'Afrique retrouver sa dignité. Mais il était plus que cela encore : un stratège politique, un président créatif et énergique qui s'était engagé jusqu'au sacrifice suprême, une voix qui porta haut et fort les revendications du tiers-monde (2).

Sankara est né le 21 décembre 1949 dans ce qui s'appelait alors la Haute-Volta, une colonie française qui obten-

dra son indépendance en 1960. A l'école, Sankara côtoie les fils de colons et découvre l'injustice. Il sert la messe mais refuse in extremis d'entrer au séminaire. C'est paradoxalement au Prytanée militaire du Kadiogo qu'il va s'ouvrir à la politique au contact d'un enseignant marxiste, militant du Parti africain de l'indépendance (PAI). A l'école militaire interafricaine d'Anstirabé, à Madagascar, le jeune officier apprend aussi la sociologie, les sciences politiques, l'économie politique, le français, les « sciences agricoles ». C'est sur la Grande Ile, où il assiste en 1972 à la révolution qui renverse le régime néocolonialiste de Philibert Tsiranana, que naissent ses idées en faveur d'une « révolution démocratique et populaire ».

Une génération modernisatrice

EN 1974, lors de la guerre avec le Mali, il se fait remarquer par un exploit militaire. Puis crée, avec d'autres officiers (il est capitaine), une organisation clandestine. Il se rapproche de militants d'extrême gauche, lit beaucoup sur de nombreux sujets, questionne, approfondit, prend goût au débat politique. Depuis son indépendance, la Haute-Volta, petit pays enclavé d'Afrique de l'Ouest, connaît une alternance de périodes d'exception et de démocratie parlementaire. C'est l'unique Etat de la région à élire un président au second tour, le général Aboubacar Sangoulé Lamizana, en 1978. Celui-ci gère le pays de manière paternaliste. A gauche, seul le parti de l'historien Joseph Ki-Zerbo, le Front populaire voltaïque (FPV), participe aux élections, parfois aussi au pouvoir, tout en étant implanté dans les syndicats.

Se complaisant dans les joutes parlementaires, les politiciens se coupent de la réalité du pays et de ses forces vives, notamment la petite bourgeoisie urbaine très politisée. Des scandales financiers déconsidèrent les officiers supérieurs au pouvoir. Au sein de l'armée, une jeune génération ambitieuse et désireuse de modernisation s'oppose à des cadres plus âgés, moins éduqués.

Après une succession de grèves dans tout le pays, un premier coup d'Etat militaire reçoit, en novembre 1980, l'appui de l'opposition légale, dont celui du FPV. Mais le nouveau régime, qui bénéficie pourtant d'une certaine popularité, va se montrer répressif, poussant des dirigeants

syndicaux à la clandestinité. Des officiers sont mêlés à des scandales. Secrétaire d'Etat à l'information, Sankara démissionne en direct à la télévision, prononçant cette phrase restée célèbre : « *Malheur à ceux qui bâillonnent le peuple !* »

C'est une nouvelle fraction de l'armée qui se voit déconsidérée, de même que le parti de Ki-Zerbo. Un second coup d'Etat a lieu en novembre 1982. Le climat va alors se faire sentir entre ceux qui souhaitent la continuité institutionnelle et les officiers révolutionnaires regroupés autour du capitaine Sankara. Nommé premier ministre, celui-ci en profite pour exacerber les contradictions au cours de réunions publiques où il dénonce les « ennemis du peuple » et l'« impérialisme ».

Alors que M. Guy Penne, conseiller aux affaires africaines de François Mitterrand, atterrit à Ouagadougou, capitale du pays, Sankara est arrêté, le 17 mai 1983. Les organisations de gauche clandestines, le PAI et l'Union des luttes communistes reconstruite (ULCR) manifestent pour demander sa libération. Il a su se faire respecter, non sans mal, par des organisations civiles qui se méfient des militaires, mais aussi par les militaires, qui reconnaissent en lui l'un des leurs, un soldat fier de l'être. Sankara libéré, toutes ces forces préparent ensemble la prise du pouvoir. Les commandos militaires de Po, dans le sud du Burkina Faso, dirigés par le capitaine Blaise Compaoré, montent sur la capitale le 4 août 1983 : les employés des télécommunications cou-

pent les lignes ; des civils attendent les soldats pour les guider dans la ville. Celle-ci tombe rapidement aux mains des révolutionnaires.

Devenu président, Sankara définit ainsi son objectif principal : *« Refuser l'état de survie, desserrer les pressions, libérer nos campagnes d'un immobilisme moyenâgeux ou d'une régression, démocratiser notre société, ouvrir les esprits sur un univers de responsabilité collective pour oser inventer l'avenir. Briser et reconstruire l'administration à travers une autre image du fonctionnaire, plonger notre armée dans le peuple par le travail productif et lui rappeler incessamment que, sans formation patriotique, un militaire n'est qu'un criminel en puissance (3). »* Et la tâche est immense, la Haute-Volta est alors parmi les pays les plus pauvres du monde (4) : un taux de mortalité infantile estimé à 180 pour 1000, une espérance de vie se limitant à 40 ans, un taux d'analphabétisme allant jusqu'à 98 %, un taux de scolarisation de 16 %, et enfin un produit intérieur brut par tête de 53 356 francs CFA (soit à peine plus de 72 euros).

Sankara cache à peine ses influences marxistes. En revanche, ceux qui se pressent autour de lui sont souvent loin de partager ses références politiques. Il cherche surtout à s'entourer de gens compétents et motivés, et regroupe à la présidence près de cent cinquante collaborateurs minutieusement choisis, quelques idéologues, mais surtout les meilleurs cadres du pays. Les projets ne cessent de fuser tandis qu'il impose en

permanence des délais d'étude de faisabilité jugés souvent... irréalisables.

La révolution s'entend pour lui comme l'amélioration concrète des conditions de vie de la population. C'est la rupture dans tous les domaines : transformation de l'administration ; redistribution des richesses ; libération de la femme ; responsabilisation et mobilisation de la jeunesse ; mise à l'écart de la chefferie traditionnelle, jugée responsable du retard des campagnes ; tentative de faire des paysans une classe sociale révolutionnaire ; réforme de l'armée pour la mettre au service du peuple en lui assignant aussi des tâches de production ; décentralisation et recherche d'une démocratie directe à travers les comités de défense de la révolution (CDR) chargés de la mettre en œuvre localement ; lutte sans merci contre la corruption ; etc. Le 4 août 1984, la Haute-Volta est symboliquement rebaptisée Burkina Faso, le « pays des hommes intègres ».

Le Conseil national de la révolution (CNR) (5) lance le plan populaire de développement (PPD) : les provinces déterminent leurs objectifs et doivent se doter des moyens nécessaires pour les atteindre. Sankara en résume ainsi la philosophie : *« Le plus important, je crois, c'est d'avoir amené le peuple à avoir confiance en lui-même, à comprendre que, finalement, il peut s'asseoir et écrire son développement ; il peut s'asseoir et écrire son bonheur ; il peut dire ce qu'il désire. Et en même temps, sentir quel est le prix à payer pour ce bonheur (6). »*

Précurseur en matière d'écologie

Le CNR pratique l'autoajustement : les dépenses de fonctionnement diminuent au profit de l'investissement, les moyens sont rationalisés. Mais l'effort populaire d'investissement (EPI) se traduit par des pönctions sur les salaires de 5 % à 12 %, une mesure tempérée par la gratuité des loyers pendant un an. Une zone industrielle en friche est réhabilitée à Ouagadougou.

Il s'agit de promouvoir un développement économique autocentré pour ne pas dépendre de l'aide extérieure : « Ces aides alimentaires (...) qui installent dans nos esprits (...) ces réflexes de mendiant, d'assisté, nous n'en voulons vraiment plus ! Il faut produire, produire plus parce qu'il est normal que celui qui vous donne à manger vous dicte également ses volontés (7). »

Un mot d'ordre s'impose : « Produisons et consommons burkinabé ». Les importations de fruits et légumes ont été interdites pour inciter les commerçants à aller chercher la production dans le sud-ouest du pays. Difficilement accessible, cette région était délaissée au profit des marchés de la Côte d'Ivoire, reliée au Burkina par une route goudronnée. Des circuits de distribution sont mis en place avec le développement d'une chaîne nationale de magasins. En outre, via les

CDR, les salariés peuvent acheter les produits nationaux sur leur lieu de travail. Les fonctionnaires sont ainsi incités à porter le *Faso dan faso*, l'habit traditionnel, fabriqué à l'aide de bandes de coton tissées de façon artisanale. Effet d'entraînement, de très nombreuses femmes se mettent à tisser dans la cour de leur maison, ce qui leur permet d'acquies un revenu propre.

Sankara apparaît comme un précurseur en matière de défense de l'environnement. Non seulement il pointe les responsabilités humaines dans l'avancée du désert, mais il en tire aussi les

(1) Discours prononcé à Tenkodogo le 2 octobre 1987, www.thomasankara.net/article.php3?id_article=0041

(2) Lire Michel Galy, « Le Burkina Faso à l'ombre de Sankara », *Le Monde diplomatique*, décembre 1996.

(3) Discours aux Nations unies, 4 octobre 1984.

(4) Le pays n'a guère progressé : le Burkina est classé au 174^e rang sur 177 selon l'indice de développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 2006.

(5) Le CNR, présidé par Sankara, comprend d'au son premier gouvernement des militaires, des militants du PAI et de l'ULC-R.

(6) *Restricción en Burkina, Sankara et la Afrique*, documentaire de Hoy Tien Hi et Didie Mauro, production ICTV Solferino.

(7) 1^{re} conférence nationale des CDR, 4 avril 1986

conséquences. Dès avril 1985, le CNR lance les « trois luttes » : contre la coupe abusive du bois, accompagnée de campagnes de sensibilisation à l'utilisation du gaz ; contre les feux de brousse ; contre la divagation des animaux. Partout, les paysans construisent des retenues d'eau, souvent à mains nues, pendant que le gouvernement relance des projets de barrage. Sankara dénonce les insuffisances de l'aide de Paris, dont les entreprises sont les principales bénéficiaires des marchés de grands travaux.

Porte-parole du tiers-monde, Sankara critique l'ordre international. Les thèmes qu'il développe reçoivent un écho dans le mouvement antimonétariste d'aujourd'hui : les injustices de la mondialisation et du système financier international, l'omniprésence du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, le cercle vicieux de la dette des pays du tiers-monde. Pour Sankara, cette dette trouve son origine dans les « propositions alléchantes » des « assassins techniques » venus des institutions financières internationales. Elle est devenue un moyen de « reconquête savamment organisée de l'Afrique, pour que sa croissance et son développement obéissent à des paliers, à des normes qui nous sont totalement étrangers (8) ». Le Burkina Faso déclinera d'ailleurs de ne pas signer de prêts avec le FMI, qui souhaitait imposer ses « conditionalités ».

Révolutionnaire, Sankara n'en développe pas moins une réflexion sur la démocratie et sa traduction concrète par la mobilisation de toutes les composantes de la population. Ce qui implique l'émancipation des classes populaires et des femmes. « La démocratie est le peuple avec toutes ses potentialités et sa force, énonce-t-il. Le bulletin de vote et un appareil électoral ne signifient pas, par eux-mêmes, qu'il existe une démocratie. Ceux qui organisent des élections de temps à autre, et ne se préoccupent du peuple qu'avant chaque acte électoral, n'ont pas un système réellement démocratique. (...) On ne peut concevoir la démocratie sans que le pouvoir, sous toutes ses formes, soit remis entre les mains du peuple ; le pouvoir économique, militaire, politique, le pouvoir social et culturel (9) ».

Créés très rapidement après la prise du pouvoir le 4 août 1983, les CDR sont chargés d'exercer localement le pouvoir au nom du peuple. Ils assument de nombreuses responsabilités bien au-delà de la seule sécurité publique : formation politique, assainissement des quartiers, développement de la production et de la

consommation des produits locaux, participation au contrôle budgétaire dans les ministères, etc. Ils rejettent même, après débats, plusieurs projets nationaux, comme celui de l'« école nouvelle », jugé trop radical. Mais les CDR sont aussi à l'origine de nombreux débordements et exactions. Ils servent de fer de lance contre les syndicats jugés dangereux puisque contrôlés par des organisations comme le PAI, entré dans l'opposition en août 1984, et le Parti communiste révolutionnaire voltaïque (PCRV). Sankara est le premier à dénoncer les excès et insuffisances des CDR, souvent dus aux querelles que se livrent les différentes organisations soutenant la révolution (10).

Ce président d'un type nouveau, dont tout le monde veut bien louer aujourd'hui le patriotisme et l'intégrité, l'engagement personnel et le désintéressement, était en 1987 devenu gênant. Sa lutte de plus en plus populaire contre le néocolonialisme menaçait le pouvoir des autres présidents, plus dociles, d'Afrique de l'Ouest, et plus généralement la place de la France sur le continent noir.

Le complot va se mettre en place implacablement. Second du régime, l'actuel président du Burkina Faso Blaise Compaoré s'en charge, avec le soutien probable de la France, de la Côte d'Ivoire et de la Libye. Selon *Jeune Afrique* (2 juin 1998), hebdomadaire désigné légataire des écrits de Jacques Foccart (11), « à cette époque numéro deux d'une révolution à laquelle il ne croit plus, de plus en plus proche d'Houphouët [Boigny] grâce auquel il fit connaissance de sa future femme, le beau Blaise rencontra son homologue français [Jacques Chirac] alors premier ministre, via le président ivoirien, et Jacques Foccart, qui lui présenta l'état-major de la droite française, en particulier Charles Pasqua ».

Pour François-Xavier Verschave, il n'y a aucun doute : « [Mouammar] Kadhafi et la Françafrique multipliaient les causes communes. Cimentées par l'anti-américanisme. Agrémentées d'intérêts bien compris. L'élimination du président burkinabé Thomas Sankara est sans doute le sacrifice fondateur. Foccart et l'entourage de Kadhafi convinrent en 1987 de remplacer un leader trop

intègre et indépendant, au point d'en être agaçant, par un Blaise Compaoré infiniment mieux disposé à partager leurs desseins. L'ivoirien Houphouët fut associé au complot (12) ».

Le 15 octobre 1987, Sankara est assassiné. M. Compaoré lui succède, qui deviendra un fidèle exécutant des thèses libérales et le successeur de Félix Houphouët-Boigny en tant que meilleur allié de Paris dans la région. Son rôle stratégique dans la « Françafrique » est illustré par la création récente de l'Association française d'amitié franco-burkinabé, présidée par M. Peane. On y retrouve M. Michel Roussin, ancien des services secrets, membre du Mouvement des entreprises de France (Medef) et numéro deux du groupe Bolloré en Afrique. Ancien ministre de la coopération de M. Édouard Balladur en 1993, il côtoie ses successeurs à ce poste : M. Jacques Godfrain, autrefois proche de Foccart ; M. Pierre-André Wiltzer, membre de l'Union pour la démocratie française (UDF) ; et le socialiste Charles Josselin.

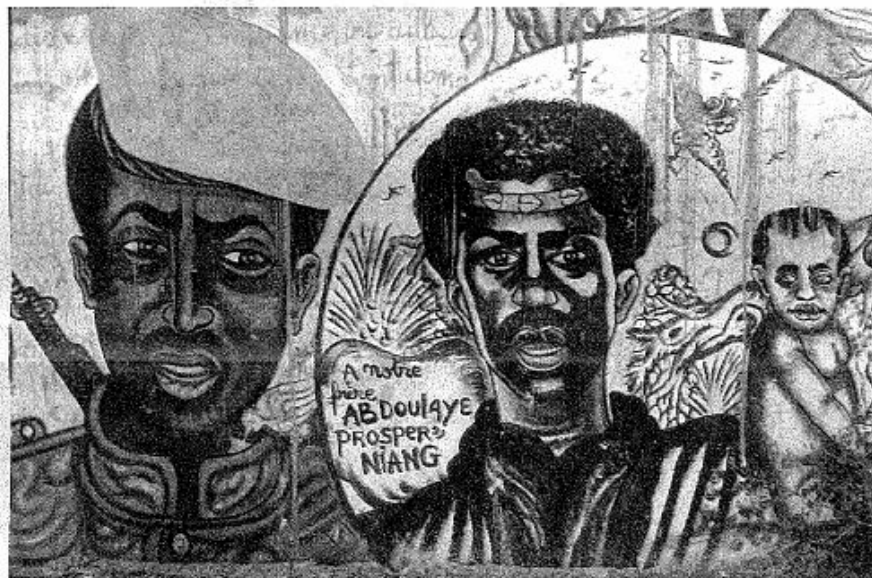
L'arrivée de M. Compaoré à la tête du Burkina, en 1987, a eu des consé-

quences au-delà de ses frontières. L'alliance qui se fait jour via les réseaux « francophones » mêle des personnalités politiques, des militaires ou des affairistes de Côte d'Ivoire, de France, de Libye et du Burkina Faso. Elle soutiendra M. Charles Taylor, responsable des effroyables guerres civiles qui se dérouleront au Liberia, puis en Sierra Leone, sur fond de trafic de diamants et d'armes (13). Aujourd'hui, après avoir abrité les militaires rebelles ivoiriens, M. Compaoré est présenté comme un homme de paix puisqu'il parraine la réconciliation des acteurs de la crise.

Tout a été fait pour effacer Sankara de la mémoire de son pays. Pourtant, il reste présent (disques et tradition orale, films, documentaires, livres) ; Internet ne fait qu'amplifier le phénomène. Enfin la Campagne internationale justice pour Thomas Sankara (CIJS) demande qu'une enquête soit officiellement ouverte sur l'assassinat de Sankara. Une recommandation historique du Comité des droits de l'Homme des Nations unies lui a donné raison en mars 2006, mais la procédure n'est pas terminée et Ouagadougou compte sur le caractère peu coercitif du droit international. Le CIJS maintient la pression en lançant une pétition (14).

De nouveaux horizons pourraient s'ouvrir. Une expérience révolutionnaire se renforce en Amérique latine ; le Venezuela multiplie les initiatives en direction de l'Afrique et reprend certains thèmes de la révolution sankariste, mais avec les moyens de son pétrole en plus. L'espoir doit revenir. Il sera d'autant plus fécond qu'on aura tiré les enseignements des réussites de la révolution burkinabé et des difficultés auxquelles elle a été confrontée.

BRUNO JAFFRE



CATHERINE ET BERNARD DESTIEUX. - Portrait de Thomas Sankara, sur la fresque murale du peintre Papisto Roy, à Bel-Air, Dakar, 2002.

(8) Discours à l'Organisation de l'unité africaine (OUA), juillet 1987. www.thomassankara.net/article.php3?id_article=0008

(9) *Gimwa*, La Havane, août 1987. www.thomassankara.net/article.php3?id_article=0045

(10) Cf. notamment le discours prononcé en avril 1986 devant la première conférence nationale des CDR. www.thomassankara.net/article.php3?id_article=0030

(11) Jacques Foccart (1913-1997) fut un conseiller présidentiel français, spécialiste des affaires africaines de 1960 à 1974. Il est devenu un symbole de la face « sombre » de la présence française en Afrique.

(12) François-Xavier Verschave, *Noir à l'écart*, Les Arènes, Paris, 2000, p. 346-347.

(13) M. Taylor fait actuellement l'objet d'un procès, à La Haye, devant le Tribunal spécial pour la Sierra Leone (TSSSL).

(14) www.petitions.com/petition/Sankara20_et_admin@gn1.org

La liberté se conquiert

« (...) Il est nécessaire, il est urgent que nos cadres et nos travailleurs de la plume apprennent qu'il n'y a pas d'écriture innocente. En ces temps de tempêtes, nous ne pouvons laisser à nos seuls ennemis d'hier et d'aujourd'hui le monopole de la pensée, de l'imagination et de la créativité.

Il faut avant qu'il ne soit trop tard – car il est déjà tard – que ces élites, ces hommes de l'Afrique, du tiers-monde, reviennent à eux-mêmes – c'est-à-dire à leur société, à la misère dont nous avons hérité – pour comprendre non seulement que la bataille pour une pensée au service des masses déshéritées n'est pas vaine, mais qu'ils ne peuvent devenir crédibles sur le plan international qu'en inventant réellement, c'est-à-dire en donnant de leurs peuples une image fidèle, une image qui leur permette de réaliser des changements profonds de la situation sociale et politique, susceptibles de nous arracher à la domination et à l'exploitation étrangères qui livrent nos États à la seule perspective de la faillite.

C'est ce que nous avons perçu, nous, peuple burkinabé (...). Il nous fallait donner un sens aux révoltes grondantes des masses urbaines désœuvrées, frustrées et fatiguées de voir circuler les limousines des élites aliénées qui se succédaient à la tête de l'État et qui ne leur offraient rien d'autre que les fausses solutions pensées et conçues par les cerveaux des autres. Il nous fallait donner une âme idéologique aux justes luttes de nos masses populaires mobilisées contre l'impérialisme monstrueux (...).

Nous voudrions que notre parole s'élargisse à tous ceux qui souffrent dans leur chair. Tous ceux qui sont bafoués dans leur dignité par une minorité d'hommes ou par un système qui les écrase (...). Je ne parle pas seulement au nom de mon Burkina Faso tant aimé, mais également au nom de tous ceux qui ont mal quelque part.

Je parle au nom de ces millions d'êtres qui sont dans les ghettos parce qu'ils ont la peau noire ou qu'ils sont de cultures différentes, et qui bénéficient d'un statut à peine supérieur à celui d'un animal. (...) Je m'exclame au nom des chômeurs d'un système structurellement injuste et conglomérablement désaxé, réduits à ne percevoir

Je parle au nom des femmes du monde entier, qui souffrent d'un système d'exploitation imposé par les mâles. En ce qui nous concerne, nous sommes prêts à accueillir toutes les suggestions du monde entier nous permettant de parvenir à l'épanouissement total de la femme burkinabé. En retour, nous donnons en partage à tous les pays l'expérience positive que nous entreprenons avec des femmes désormais présentes à tous les échelons de l'appareil d'État et de la vie sociale au Burkina Faso. (...) Seule la lutte libre, et nous en appelons à toutes nos sœurs de toutes les races pour qu'elles montent à l'assaut pour la conquête de leurs droits.

Je parle au nom des mères de nos pays démunis qui voient mourir leurs enfants de paludisme ou de diarrhée, ignorant qu'il existe pour les sauver des moyens simples que la science des multinationales ne leur offre pas, préférant investir dans les laboratoires de cosmétiques et dans la chirurgie esthétique pour les caprices de quelques femmes ou d'hommes dont la coquetterie est menacée par les excès de calories de leurs repas trop riches. (...)

Je parle aussi au nom de l'enfant. L'enfant du pauvre qui a faim et qui louché furtivement vers l'abondance amoncelée dans une boutique pour riches. (...)

Je parle au nom des artistes – poètes, peintres, sculpteurs, musiciens, acteurs –, hommes de bien qui voient leur art se prostituer pour l'alchimie des prestidigitations du show-business. Je crie au nom des journalistes qui sont réduits soit au silence, soit au mensonge, pour ne pas subir les dures lois du chômage. Je proteste au nom des sportifs du monde entier dont les muscles sont exploités par les systèmes politiques ou les négociants de l'esclavage moderne. (...)

Mes pensées vont à tous ceux qui sont touchés par la destruction de la nature et à ces trente millions d'hommes qui vont mourir comme chaque année, abattus par la redoutable arme de la faim. Militaire, je ne peux pas oublier ce soldat obéissant aux ordres, le doigt sur la détente, et qui sait que la balle qui va partir ne porte que le message de la mort. (...)

Notre révolution, au Burkina Faso, est ouverte aux malheurs de

hommes depuis le premier souffle de l'humanité. Nous voulons être les héritiers de toutes les révolutions du monde, de toutes les luttes de libération des peuples du tiers-monde. (...)

Ouverts à tous les vents de la volonté des peuples et de leurs révolutions, nous instruisant aussi de certains terribles échecs qui ont conduit à de tragiques manquements aux droits de l'homme, nous ne voulons conserver de chaque révolution que le noyau de pureté qui nous interdit de nous inféoder aux réalités des autres, même si par la pensée nous nous retrouvons dans une communauté d'intérêts. (...)

Il n'y a plus de duperie possible. Le nouvel ordre économique mondial pour lequel nous luttons et continuerons de lutter ne peut se réaliser que si nous parvenons à ruiner l'ancien ordre qui nous ignore, si nous imposons la place qui nous revient dans l'organisation politique du monde, si, prenant conscience de notre importance dans le monde, nous obtenons un droit de regard et de décision sur les mécanismes qui régissent le commerce, l'économie et la monnaie à l'échelle planétaire.

Le nouvel ordre économique international s'inscrit tout simplement à côté de tous les autres droits des peuples – droit à l'indépendance, au libre choix des formes et des structures de gouvernement – comme le droit au développement. Et comme tous les droits des peuples, il s'arrache dans la lutte et par la lutte des peuples. Il ne sera jamais le résultat d'un acte de générosité d'une puissance quelconque. (...)

J'ai parcouru des milliers de kilomètres. Je suis venu ici pour demander à chacun de vous que nous puissions mettre ensemble nos efforts pour que cesse la morgue des gens qui n'ont pas raison, pour que s'efface le triste spectacle des enfants mourant de faim, pour que disparaisse l'ignorance, pour que triomphe la rébellion légitime des peuples, pour que se taise le bruit des armes. (...)

Discours de Thomas Sankara devant l'Assemblée générale des Nations unies, le 4 octobre 1984. Extrait de *Thomas Sankara parle. La révolution au Burkina Faso, 1983-1987*. Pathfinder, 2007.

PORTRAIT

Le théâtre pour défendre la mémoire de son frère



Odile Sankara
Sœur de l'ancien président du Burkina Faso Thomas Sankara

Vingt ans après la mort de Thomas Sankara, le 15 octobre 1987, c'est par le théâtre, la musique et des débats que ses proches veulent faire revivre sa mémoire à Ouagadougou.

« Dès son plus jeune âge, il avait beaucoup d'audace, ça nous faisait peur. Mais on ne s'attendait pas à ce que la trahison vienne de l'intérieur, de si près. » Vingt ans après, Odile Sankara n'a pas oublié ce jour de 1987 où l'on est venu apporter à sa famille le certificat de décès de son frère Thomas, « *décédé de mort naturelle* ». Le dirigeant du Burkina Faso avait en réalité fait les frais

d'une révolution de palais sanglante menée par son alter ego Blaise Compaoré, toujours au pouvoir.

On se représente mal en France l'aura qu'a toujours aujourd'hui auprès de la jeunesse du continent le « Che Guevara africain », malgré la brièveté de son passage au pouvoir. Quatre années au cours desquelles le meilleur et le pire cohabitèrent.

Inspiré du marxisme, son discours anti-impérialiste indisposait la France qui, au minimum, ferma les yeux sur son renversement sanglant. À l'échelon national, sa lutte contre les pouvoirs féodaux détenus par les chefs traditionnels lui fit beaucoup d'ennemis. Mais le souvenir de celui qui fit de la Haute-Volta le Burkina Faso

(« pays des hommes intègres ») reste vivant parmi ses concitoyens, et au-delà.

C'est pour défendre cet héritage qu'Odile Sankara, l'une des dix frères et sœurs de Thomas, s'est impliquée dans la Caravane Tom Sank 2007. Mêlant théâtre, musique et débats, cette initiative doit arriver aujourd'hui à Ouagadougou, après avoir voyagé en Europe de l'Ouest, au Mexique et en Afrique de l'Ouest. L'événement comporte notamment la pièce *Sankara et Mitterrand*,

écrite par Jacques Jouet et mise en scène par Jean-Louis Martinelli (1).

Comédienne, Odile Sankara s'est fortement impliquée dans cette création inspirée du face-à-face aigre-doux qui eut lieu en-

tre les deux présidents en 1986. Aujourd'hui, elle parle toujours de son frère avec tendresse mais réalisme. « *Il a peut-être voulu aller trop vite, dans un pays à 90 % analphabète, reconnaît-elle. Il était exigeant, et même intransigeant.* » Mais parce qu'il ne méritait pas de mourir à 37 ans, sa famille – et notamment sa veuve Mariam – ne renonce pas à ce que justice soit faite.

Condamnée en 2006 par le comité des droits de l'homme de l'ONU, l'inertie de la justice burkinabèe reste totale. Mais sur les planches et ailleurs, Odile Sankara ne renonce pas à défendre la mémoire de celui qui reste pour elle son grand frère Thomas, plutôt que le capitaine Sankara.

LAURENT D'ERSU

(1) La pièce sera reprise du 18 janvier au 22 février 2008 au théâtre Nanterre-Amandiers.